

États financiers

L'Association d'hypertension pulmonaire du
Canada

Le 31 décembre 2018

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
États des recettes et dépenses et de l'évolution de l'actif net	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 9

Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 203
2510 Ouellette Avenue
Windsor, ON
N8X 1L4

T +1 519 966 4626
F +1 519 966 9206
www.GrantThornton.ca

Aux Conseil d'administration de
L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada, qui comprennent le situation financière au 31 décembre 2018, et le statements of operations et des l'évolution de l'actif net and cash flows pour la période then ended, et des notes aux États financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets de la question décrite dans la section sur la base de l'opinion qualifiée de notre rapport, les États financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2018 et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire ses revenus de dons et d'autres événements de collecte de fonds comme de nombreux sociétés à but non-lucratif, dont l'intégralité n'est pas susceptible d'une audit satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons et d'autres événements de collecte de fonds sont limitées aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisation et nous n'avons pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux revenus, l'excédent des revenus sur les dépenses, les actifs et les actifs nets.

À notre avis, sauf pour ce qui est de l'effet des éventuels ajustements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu nous assurer de l'exhaustivité des données relatives aux dons et de la collecte de fonds dont il est en question au paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport des auditeurs indépendants

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Grant Thornton LLP

Windsor, Canada
Le 31 mai 2019

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

États des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	2017
Revenus		
Dons, parrainages et bourses	443 844 \$	327 530 \$
Frais d'adhésion	103 250	103 885
Investissements	2 061	445
Prélèvement de fonds	17 094	26 901
Don en nature	<u>500</u>	<u>2 000</u>
	<u>566 749</u>	<u>460 761</u>
Dépenses		
Honoraires	5 450	6 963
Amortissement	1 336	1 560
Sensibilisation et promotion	20 269	4 259
Congrès et soutien pour le congrès	91 594	65 744
Prélèvement de fonds	23 303	10 269
Assurance	3 691	3 659
Portion non remboursable de TPS et TVH	7 064	16 739
Fournitures de bureau	22 863	16 157
Imprimerie et frais postaux	22 727	29 058
Loyer	19 108	18 918
Bourses	11 572	30 808
Téléphone	3 929	4 934
Reconnaissance des volontaires	924	1,982
Services de traduction	4 592	6 320
Salaires et avantages sociaux	213 182	162 701
Site web	<u>16 067</u>	<u>17 243</u>
	<u>467 671</u>	<u>397 314</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	99 078	63 447
Ânes nets, début de l'exercice	<u>214 026</u>	<u>150 579</u>
Ânes nets, fin de l'exercice	<u>313 104 \$</u>	<u>214 026 \$</u>

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Situation financière

Le 31 décembre

2018

2017

Actif

Court terme

Encaisse	150 726 \$	184 937 \$
Investissements (note 3)	7 219	158 919
Frais payés d'avance	3 287	3 815
Rabais de la TVH et TPS	6 475	2 680
	<u>167 707</u>	<u>350 351</u>

Actif à long terme

Investissements (note 3)	200 788	-
Immobilisations corporelles (note 4)	4 297	5 633
	<u>205 085</u>	<u>5 633</u>
	<u>372 792 \$</u>	<u>355 984 \$</u>

Passif

Court terme

Comptes fournisseurs et frais courus (note 5)	17 123 \$	20 988 \$
Revenus reportés (note 6)	42 565	120 970
	59 688	141 958

Ânes nets (note 7)

	<u>313 104</u>	<u>214 026</u>
	<u>372 792 \$</u>	<u>355 984 \$</u>

Pour le Conseil

 Director

 Director

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2018

2017

Activités d'exploitation

Excédent des revenus sur les dépenses	99 078 \$	63 447 \$
Ajustement pour		
Amortissement	<u>1 336</u>	<u>1 560</u>

	100 414	65 007
--	----------------	--------

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Frais payés d'avance	528	(1 500)
TVH	(3 795)	17 337
Comptes fournisseurs et frais courus	(3 866)	(3 197)
Revenus reportés	<u>(78 405)</u>	<u>(15 105)</u>

	14 876	62 542
--	---------------	--------

Activités d'investissement

Augmentation des dépôts à terme	(49 087)	(100 395)
Investissement en immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(4 199)</u>

	(49 087)	(104 594)
--	-----------------	-----------

Diminution des espèces et quasi-espèces

	(34 211)	(42 052)
--	-----------------	----------

Encaisse

Début de l'exercice	<u>184 937</u>	<u>226 989</u>
---------------------	-----------------------	----------------

Fin de l'exercice	<u>150 726 \$</u>	<u>184 937 \$</u>
-------------------	--------------------------	-------------------

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2018

1. Historique de l'organisme et ses objectifs

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada est une société à but non lucratif sans actions de capital, fondée le 19 février 1999 sous la loi sur les corporations canadiennes et enregistrée comme fondation publique nommée La Société d'hypertension pulmonaire du Canada. En 2008, l'organisation a changé son nom à L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada. Comme fondation, l'organisation est exempte de charges d'impôts.

L'association a pour but d'entreprendre les programmes d'éducation publique, le soutien des personnes atteintes et leurs soignants, la publication et distribution d'information concernant l'hypertension pulmonaire, plaider pour toutes personnes souffrant de l'hypertension pulmonaire et pour promouvoir et fournir des fonds pour la recherche dans la cause, le contrôle, et la guérison de l'hypertension pulmonaire.

2. Conventions comptables importantes

Référentiel comptable

Les méthodes comptables de l'organisme sont conformes aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois

Comptabilisation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des contributions, sauf pour les dons et parrainages qui sont enregistrés lorsque les montants sont reçus. Ou l'utilisation des contributions a été spécifiée pour les périodes futures, telles que des bourses d'études et les parrainages, les revenus sont reportés.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés comme revenus proportionnellement sur l'exercice auquel ils se rapportent.

Dons en nature

Les dons en nature sont enregistrés à leur juste valeur marchande estimative.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2018

2. Conventions comptables importantes, suite

Actifs et passifs financiers

Actifs et passifs financiers

Evaluation initiale Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Association sont évalués à la juste valeur qui, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement au coût après amortissement, est augmentée ou diminuée par le montant des frais de financement et des frais de transactions. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Evaluation ultérieure

À chaque date de clôture, l'Association évalue ses actifs et passifs financiers au coût amorti (y compris d'actif financier dépréciés), à l'exception des investissements dans des instruments de capitaux propres cités sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur et les investissements obligataires que l'Association a choisi d'évaluer à la juste valeur en désignant cette évaluation à la juste valeur.

Utilisation des estimations

La préparation en conformité aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert la direction à faire des estimations qui affectent les actifs et passifs aux dates de la préparation du bilan ainsi que les revenus et dépenses comptabilisés. Les résultats actuels peuvent différer des montants estimés par la direction lorsque d'autres informations pertinentes sont accessibles, surtout concernant les frais courus.

Services bénévoles

Le travail de l'Association dépend des services de nombreux membres bénévoles. La valeur des services bénévoles n'est pas reconnue dans ces états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations contribuées sont présentées à leur juste prix selon la date de contribution. Les coûts d'entretien et réparation sont présentés comme dépense, soit que les coûts pour améliorer les immobilisations et la durée de vie estimée sont ajoutés au coût de l'immobilisation. Lorsqu'un immobilier n'est plus utile à l'association et son habileté à offrir ses services, la valeur comptable est ajustée à la valeur résiduelle. Les charges d'amortissements sont calculées selon les taux ci-dessous:

Mobilier et équipement	30% Dégressif
Matériel informatique	5 ans Linéaire
Logiciels	5 ans Linéaire

3. Investissements

Les investissements temporaires représentent trois Certificats de Placement Garanti (CPG); les taux d'intérêt varient entre le taux préférentiel moins 2.2 % et le taux préférentiel moins 2.7 %, date d'échéance de janvier 2019 à juillet 2020.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2018

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les montants suivants:

			<u>2018</u>	<u>2017</u>
	<u>Coût</u>	Amortissement <u>cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier et équipement	5 578 \$	4 360 \$	1 218 \$	1,740 \$
Matériel informatique	7 344	4 265	3 079	3,893
Logiciels	<u>13 657</u>	<u>13 657</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>26 579 \$</u>	<u>22 282 \$</u>	<u>4 297 \$</u>	<u>5 633 \$</u>

5. Passif financier garanti

Inclus dans les comptes créditeurs est un solde créditeur MasterCard (solde débiteur) de (266 \$) (2017 - 1 482 \$). Le solde est garanti par un CPG de 7 219 \$ inclus dans les placements temporaires.

6. Revenus reportés

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Bourses et parrainages	\$ 42 565	\$ 85 000
Frais d'adhésion	-	35 000
Subscriptions	<u>-</u>	<u>970</u>
	<u>\$ 42 565</u>	<u>\$ 120 970</u>

7. Ânes nets

Voici une ventilation de l'actif net:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Ânes nets - non-affectés	\$ 308 807	\$ 208 393
Ânes nets - investis en immobilisations	<u>4 297</u>	<u>5 633</u>
	<u>\$ 313 104</u>	<u>\$ 214 026</u>

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2018

8. Obligations Contractuelles

L'Association a une entente pour la location de ses lieux et doit payer un montant de 11 250 \$ annuellement jusqu'au 30 avril 2019. De plus, l'Association recevra une réduction de loyer de 2 700 \$ annuellement et sera responsable de payer les coûts d'exploitation et les taxes municipales pendant cette période, estimés à 9 450 \$. Durant l'année L'Association a prolongé ce contrat de location pour deux années supplémentaires avec un loyer minimum de 13689 \$ par année, expirant le 30 avril 2021.
